

L'honorable M. *Hamilton (Kingston)*, du comité des banques, du commerce et des chemins de fer, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie d'améliorations du *Canada*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Seymour*, du comité spécial nommé pour examiner les comptes contingents du Sénat et en faire rapport pour la présente session, a présenté son quatrième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu et il a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT, CHAMBRE DE COMITÉ,

11 juin 1872.

Le comité spécial chargé d'examiner les comptes contingents du Sénat et d'en faire rapport, pour la présente session, à l'honneur de présenter son quatrième rapport.

Votre comité a reçu une requête portant une réclamation de la part du gentilhomme huissier de la verge noire contre le Sénat pour une somme de cent soixante-huit piastres ;

Et votre comité recommande d'autoriser le greffier à payer à cet officier la dite somme comme étant une balance de dépenses casuelles à laquelle il a droit.

Le tout respectueusement soumis,

B. SEYMOUR,
Président.

Sur motion de l'honorable M. *Seymour*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération à la prochaine séance de la Chambre.

L'honorable M. *Dickson*, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son vingt-et-unième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu et il a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT, CHAMBRE DE COMITÉ,

11 Juin, 1872.

Le comité des ordres permanents et des bills privés à l'honneur de présenter son vingt-et-unième rapport.

Votre comité a examiné la pétition d'*Angus Morrison*, M. P., et autres de la cité de *Toronto* ; demandant des amendements à l'acte qui incorpore la compagnie de chemin de fer et du pont du *Sault Ste. Marie*, et a constaté que l'avis qui a été donné de cette pétition était suffisant.

Votre comité a en outre réexaminé la pétition de *C. J. Campbell* et autres, de la cité de *Toronto* ; demandant à être incorporés sous le nom de compagnie de fidéicommiss de la Puissance, laquelle a été renvoyée de nouveau à son examen à la dernière séance de votre honorable Chambre, et il a l'honneur de la recommander maintenant à votre favorable considération.

Le tout respectueusement soumis,

WALTER H. DICKSON,
Président.